

Bulletin Municipal-Janvier 2021



SOMMAIRE

- L'édito du maire
- Le personnel communal
- Les commissions
- Bilan de l'année 2020
- Projets à venir
- Vivre à Urville
- Portrait
- Vie associative
- Infos pratiques

L'Edito du Maire



Chers Urvillaises et Urvillais.

Cela fait déjà six mois qu'une nouvelle équipe a pris en main les destinées de notre commune et ce dans un contexte très contraint.

En effet, nous subissons une crise sans précédent, qui affecte une grande partie de notre planète. A l'échelle de notre commune, les impacts sont réels, même s'ils sont atténués par notre environnement et notre positionnement en zone rurale. Néanmoins, l'activité économique est impactée, comme j'ai pu le constater lors des échanges que j'ai eu avec les acteurs économiques de notre commune.

La vie quotidienne est perturbée. L'équipe municipale s'est, d'ailleurs, mobilisée pour être auprès des personnes les plus fragiles et les plus dépendantes. Cette situation affecte également le fonctionnement de nos associations, en les privant temporairement d'activités, mais aussi l'utilisation de la salle des fêtes pour organiser des festivités.

Enfin, nous ne pouvons pas, comme nous l'avions prévu, organiser des rencontres avec la population afin d'échanger sur les problèmes du quotidien mais aussi sur les projets que nous souhaitons mettre en œuvre. Tout cela ne facilite pas le maintien et le renforcement du lien social, nécessaire à l'équilibre de notre communauté.

Ce n'est, bien sûr, que partie remise et j'espère que nous pourrons, dès que possible, nous rencontrer. Je tiens, à ce propos, à vous remercier, pour votre sens civique face aux contraintes que nous devons assumer dans cette situation.

Néanmoins, même si cette crise a perturbé notre prise de fonction, nous avons commencé à mettre en œuvre des actions qui sont présentées dans ce bulletin.

Par ailleurs, plusieurs rencontres ont été organisées avec les associations, les acteurs économiques, les acteurs sociaux et des réflexions ont été engagées sur un certain nombre de projets, dont la plupart devraient démarrer courant 2021.

Je souhaite également évoquer, dans ce propos, la communauté de communes Cingal-Suisse Normande, dont nous sommes membres depuis 2017. J'occupe, dans cette collectivité, les fonctions de vice-président en charge du développement économique et touristique. A ce titre, je suis mobilisé sur les différents plans de relance devant permettre aux acteurs économiques, notamment touristiques, mais aussi aux salariés, de supporter les difficultés liées à la crise actuelle.

Dès que cela sera possible, je vous proposerai des rencontres publiques avec les différentes collectivités, afin de mieux appréhender leurs compétences et les actions qu'elles sont susceptibles de mener sur notre territoire.

Pour l'année 2021, notre équipe s'attachera à mettre en œuvre les actions correspondant à nos engagements de campagne.

Bien sûr, tout ne sera pas réalisé en un an, mais au-delà des actions menées à leur terme, nous engagerons les grands projets de la mandature.

Afin de vous associer aux choix des actions futures, je souhaite organiser au plus tôt, une journée d'échange et de concertation. Je vous tiendrai informés, dès la date déterminée.

Vous trouverez, dans ce premier bulletin, le bilan de l'année écoulée, les perspectives pour l'année 2021, les informations pratiques concernant la commune et le portrait d'un Urvillais, rubrique qui sera reprise dans les bulletins suivants.

En vous souhaitant une bonne lecture de ce bulletin, toute l'équipe municipale vous adresse ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année, en espérant que nous pourrons très vite nous rencontrer et retrouver notre vie de village.

Patrick Morel

Le personnel communal

Nous avons déjà eu l'occasion de vous présenter les élus municipaux dans les informations mensuelles précédentes. Vous trouverez, dans ce bulletin, les compositions des différentes commissions et les organismes dans lesquels siègent vos élus.

Par ailleurs, nous avons souhaité vous présenter l'équipe municipale qui œuvre au quotidien pour l'entretien et le bon fonctionnement de notre commune.

Nous les remercions de leur engagement durant cette période difficile.



Voici l'équipe communale qui est à votre service :

Martine Boutry assure le secrétariat de la mairie, vous accueille et répond à toutes vos questions d'ordre administratif.

Sandrine Ménard assure l'entretien de la salle communale, de la mairie et de l'église. Elle intervient ponctuellement pour vous distribuer des documents qui concernent la vie de la commune.

Gérard David et **Pierrick Duval** sont chargés du bon entretien de notre commune. Ils s'occupent des espaces verts et exécutent divers travaux de rénovation.

Les Commissions

Commissions Communales et Représentants aux divers organismes

- **Travaux et entretien voiries, réseaux et bâtiments**
Michel Lebourgeois, Mickaël Ballière, Vincent Michiels, Jean-Claude Laulier, Vincent Lerouillois, Céline Houdry.
- **Action sociale, animation, vie associative**
Brigitte Jacquet, Pascaline Briard, Graziella Colombe, Vincent Lerouillois, Marie Jo Descourtis, Sophie Leboulenger, Céline Houdry.
- **Développement durable, espaces verts, aménagement et urbanisme**
Daniel Huet, Mickaël Ballière, Pascaline Briard, Henri Ratel, Cécile Potiron, Jean-Claude Laulier, Vincent Michiels.
- **Education, culture/patrimoine, communication**
Marie Jo Descourtis, Céline Houdry, Cécile Potiron, Graziella Colombe, Daniel Huet.
- **Désignation Correspondant Défense**
Jean-Claude Laulier
- **Désignation d'un élu à l'union Régionale des collectivités forestières de Normandie**
Daniel Huet
- **Délégués au syndicat d'Assainissement de Gouvix-Urville-Cauvicourt**
Daniel Huet, Jean-Claude Laulier, Henri Ratel, Vincent Lerouillois.
- **Délégués au Syndicat Eaux Sud Calvados**
Michel Lebourgeois
- **Délégués au SMICTOM de la Bruyère**
Vincent Michiels, Brigitte Jacquet
- **Délégués au Syndicat Intercommunal du Collège du Cingal de Bretteville**
Marie-Jo Descourtis, Sophie Leboulenger, Graziella Colombe, Cécile Potiron.
- **Délégués au syndicat Départemental d'Energies du Calvados (SDEC)**
Michel Lebourgeois, Mickaël Ballière
- **Délégués au Comité Juno Canada**
Patrick Morel, Brigitte Jacquet
- **Commission Appel d'Offre**
Mickaël Ballière, Vincent Michiels, Jean-Claude Laulier, Michel Lebourgeois, Daniel Huet, Céline Houdry

Représentants aux commissions de la Communauté de Communes :

Patrick Morel : vice-président de la commission attractivité globale du territoire, développement économique et développement touristique.

Brigitte Jacquet: commission finance et administration générale.

Daniel Huet: commission de la transition écologique et de la mobilité; commission de l'aménagement du territoire (PLUI, urbanisme,GEMAPI, eau et assainissement).

Marie-Jo Descourtis: commission culture.

Michel Lebourgeois : commission des infrastructures communautaires, patrimoine bâti et voirie.

Bilan de l'année 2020

Malgré le contexte lié à la crise de la COVID, des premières actions ont été menées et engagées par la nouvelle équipe municipale. Certaines ont été reconduites, d'autres ont été bonifiées, enfin certaines sont nouvelles.

Soutien aux Associations et Aides sociales

Les subventions aux associations, pour l'année 2020 ont été reconduites.

Une réunion de prise de contact et d'échanges entre la mairie et les associations urvillaises a été organisée le 6 Juillet. Le maire a proposé d'organiser, chaque année, une réunion de ce type, afin de faire le point avec le monde associatif sur leurs projets, leurs besoins.

Les subventions destinées aux enfants pratiquant des activités sportives et culturelles, pour l'année 2020/21, ont été également reconduites. Une participation de 30€ est versée à chaque enfant d'Urville de 3 à 18 ans, pratiquant une activité sportive et culturelle dans un club ou une association. Cela concerne environ 70 enfants et plus de 40 familles.

L'aide au chauffage a été bonifiée. Elle a été portée, suite à la proposition de la commission extra communale d'action sociale à 80€ par foyer, pour les habitants âgés de 65 ans ou plus, ainsi qu'aux personnes identifiées en difficulté, sous réserve d'un plafond de ressources. La dotation précédente était de 40€ pour une personne seule et 60 € pour un couple.

Rencontre avec les Acteurs économiques de la commune

Dans le contexte de crise sanitaire, le Maire, Patrick Morel, a organisé avec Linda Lahalle, Conseillère régionale, une réunion avec les acteurs économiques de la commune afin de faire le point sur leur situation économique et financière. Huit entreprises, artisans et commerçants ont participé à cette rencontre.

Les principaux dispositifs d'aides ont été présentés et des contacts ont été pris pour soutenir les acteurs les plus en difficulté. Il a été convenu d'organiser régulièrement ce type de réunion, appréciée des participants.

Une réunion du même type sera organisée avec les agriculteurs de la commune.

Travaux réalisés

Plusieurs travaux ont été réalisés dans la commune :

Rue du pont Caudet :

ACHÈVEMENT DE LA RÉALISATION DES TROTTOIRS ET DE L'ÉCLAIRAGE DE LA RUE DU PONT CAUDET.

Les travaux de voiries doivent être réalisés par la communauté de communes, qui en a la compétence, début 2021.



Chemin des Mallières :

Réalisation de trottoirs et canalisation des eaux de pluie du chemin des Mallières.

Des travaux de canalisations des eaux de pluie descendant de la route de Barbery, vont être réalisés, à l'entrée du manoir.

L'isolation phonique de plusieurs trappes d'accès aux réseaux, situées sur la voirie, a également été mise en œuvre.

Défibrillateur

Un défibrillateur a été mis en place à l'entrée de la salle des fêtes, sous l'auvent. Un éclairage automatique a été disposé afin de faciliter son repérage, la nuit. Son fonctionnement est indiqué sur l'appareil et une aide vocale permet de guider son utilisateur.



Rappel : Un défibrillateur est un appareil qui permet de rétablir le rythme cardiaque en cas d'arythmie, de tachycardie et ce grâce à un mini choc électrique. Dans de nombreux cas, il permet de sauver des vies.



Fibre 2020

Notre commune est désormais fibrée.

En effet, le plan départemental de déploiement de l'internet à haut débit couvre notre territoire via le réseau de fibre optique, mis en place par la société COVAGE.

La fibre offre du très haut débit, sans commune mesure avec l'ADSL actuellement utilisé. Elle permet des gains de temps appréciables pour les téléchargements, la très haute définition sur votre téléviseur, via internet, ainsi qu'une meilleure fiabilité d'usage.

Vous pouvez, dès à présent, tester votre éligibilité, via le site du département fibre-calvados.fr, et choisir un opérateur. Pour l'instant les grands opérateurs doivent progressivement se positionner.



Communication

La nouvelle équipe municipale a manifesté sa volonté de mieux informer les Urvillaises et les Urvillais. Cela se traduit par la mise en place d'outils permettant de faire connaître les projets et actions menés par la commune, mais aussi des informations du quotidien.

C'est ainsi qu'ont été mis en œuvre :

- **Une lettre d'information bimestrielle**, voire mensuelle, selon les besoins, déjà diffusée à quatre reprises, qui reprend des informations d'actualité.
- **Un bulletin semestriel**, dont vous découvrez le premier exemplaire, qui abordera les projets, les grandes actions, le portrait d'un habitant de la commune, le bilan des opérations engagées et les actions à venir.
- **Le site internet**,
Nous souhaitons le remettre à jour en intégrant les comptes rendus des conseils municipaux et des informations pratiques.

<https://urville-cingal.suisse-normande.com>



- **L'application « Panneau Pocket »** qui permet de diffuser des informations quotidiennes sur les téléphones portables.



Cette application, très facile à télécharger sur votre téléphone portable, permet de prendre connaissance, en temps réel, d'informations concernant des événements quotidiens de notre commune, voire de communes limitrophes disposant de l'application.

C'est ainsi qu'ont déjà été diffusées des informations concernant : les mesures liées à la covid, les modifications liées au ramassage des ordures ménagères et de l'ouverture de la déchetterie, une alerte cambriolage.

Caucicourt, Saint Germain-le-Vasson, Grainville-Langannerie, Cintheaux et Barbery sont déjà dotés de « Panneau Pocket ».

D'autres communes voisines de la nôtre devraient se doter prochainement de la même application. Début janvier 2021, près de 150 personnes avaient téléchargé « Panneau Pocket » pour la commune d'Urville.

PANNEAUPOCKET
OFFERT PAR VOTRE MAIRIE
Informe et Alerte les habitants

100% GRATUIT **100% ANONYME** **0% PUBLICITÉ**

Pas de création de compte
Pas de récolte de données personnelles

Toute l'actualité de votre commune en temps réel et en toute simplicité !

- Evénements
- Informations de coupures réseaux
- Travaux sur la voirie
- Alertes météo, préfecture
- Et bien plus encore...

Où que vous soyez, quand vous le souhaitez !

Mettez en favoris votre lieu de résidence, le village de vos vacances, les communes de vos proches ...

N°1 en France

Smartphone
Tablette
Ordinateur
app.panneaupocket.com

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE | © PANNEAUPOCKET 2021

TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT
Votre APPLICATION PANNEAUPOCKET pour recevoir les alertes et les informations de la Commune

EN 4 CLICS

- 1 Ouvrez votre application "PlayStore", "AppStore" ou "AppGallery" sur votre téléphone ou sur votre tablette
- 2 Tapez **PanneauPocket** dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones)
- 3 Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".
- 4 Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le ♥ à côté du nom de votre commune. Vous recevrez les notifications de son actualité en temps réel.

Félicitations, vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone / votre tablette !

Retrouvez également depuis un ordinateur toutes les infos et alertes des communes sur app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".

Cette application est donc gratuite, simple et vous permettra d'être informés instantanément. N'hésitez pas à la télécharger.

- **Des réunions publiques d'information**, qui permettront d'échanger avec les Urvillaises et les Urvillais, sur les projets, des informations concernant la commune, les bilans de mandature. La situation liée à la crise sanitaire, ne nous a pas permis d'organiser ces réunions. Dès que cela sera possible, nous vous convierons à ces temps d'échanges.

Projets à venir

Budget 2021

La préparation du budget 2021 est engagée. Celui-ci doit être adopté lors du conseil municipal de Mars.

Il comporte deux sections :

• **Investissement.** Cette section reprend les dépenses d'équipement, de travaux de voiries (*trottoirs, éclairage...*), de bâtiments, d'achat de matériel, le remboursement du capital de la dette. Les recettes sont abondées via les dotations de l'Etat, les subventions des collectivités et de l'Etat, les emprunts.

• **Fonctionnement.** Cette section regroupe les dépenses liées au fonctionnement courant de la commune : charges de personnel, charges à caractère général (*consommables, entretien des locaux et du matériel...*), provisions aux amortissements, remboursement des intérêts de la dette. Les recettes sont constituées des dotations de l'Etat, des impôts et taxes.

En 2020, la section dépense de fonctionnement s'élevait à 750.000 € et celle d'investissement à 1,15M d'€, ces dépenses étant équilibrées par un niveau de recettes équivalent.

Plan local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

Le futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (*PLUI*), vient d'être adopté, par la communauté de communes, le 17 Décembre 2020. Ce document va définir les règles d'aménagement du territoire de notre intercommunalité pour les 20 prochaines années. Il va se substituer au Plan Local d'Urbanisme (*PLU*) actuel.

Une enquête publique se déroulera durant le premier semestre 2021. A cette occasion, chaque habitant de la communauté de communes pourra s'exprimer sur le PLUI. La validation définitive du PLUI, devrait être effective à la fin de l'année 2021.

La commune d'Urville a déjà fait part de ses remarques sur le dossier présenté. Celles-ci ont été reprises par le comité technique du PLUI. Elles ont porté sur:

- La préservation d'une zone agricole de haute qualité située derrière le Clos de la Rosela, prévue en zone constructible dans le projet initial. (cf. Urville 1)
- L'extension d'une zone constructible située le long du Clos Belland, située sur une friche agricole. (cf. Urville 1)
- L'extension de la zone destinée aux activités de loisirs autour de la salle des fêtes. (cf. Urville 2)
- Le nouveau classement de l'ancienne école publique en zone pouvant accueillir des activités commerciales. (cf. Urville 5)



Urville 2

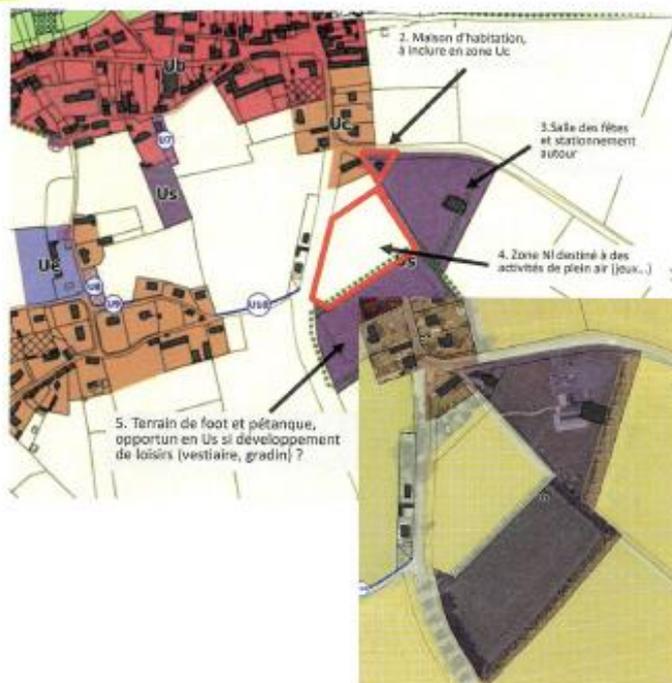
Demande de la commune

1. Question posée sur l'éventuelle suppression des emplacements réservés UB et U9. Mettre en A sous l'ER UB ? La commune revient vers la CDC.

Position de la commission Aménagement du Territoire / SCOT / Etat

1. En attente retours
2. Classement Uc de la maison
3. Intégration des justifications
4. Création d'un STECAL NI
5. Intégration des justifications

4. Sous réserve de la compatibilité avec les demandes des PPA concernant la consommation foncière globale



Urville 5

Demande de la commune

Passer en zone Ud, car il pourrait y avoir un projet de commerce
Ancienne école publique

La commune retournera à la CDC les haies à protéger.



Crèche et Maison d'assistantes maternelles

Deux projets sont en cours de réflexion :

Maison d'assistantes maternelles. Ce projet est porté par deux assistantes maternelles. Il pourrait s'implanter dans le logement de l'ancienne école publique, rue du Pont Caudet. Il permettrait, à terme, d'accueillir quatre assistantes et 12 enfants. Un avis préalable de la PMI est indispensable à l'établissement du projet et de l'estimation du coût des travaux, avant toute décision.

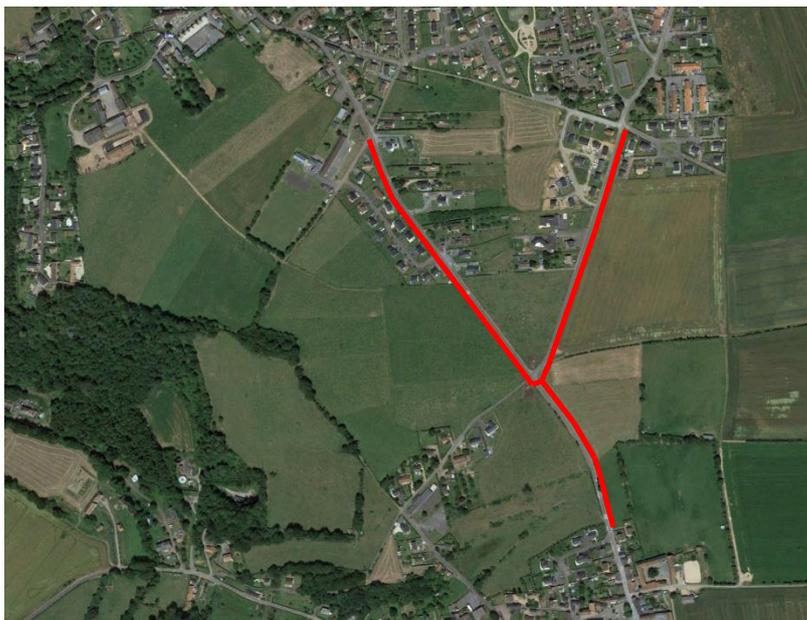
Crèche intercommunale. La mairie de Gouvix porte un projet de crèche intercommunale avec la mairie de Cauvicourt. Nous avons été sollicités pour nous associer au projet. Celui-ci serait implanté à côté de l'école du Roselin et pourrait accueillir jusqu'à 27 enfants. Une évaluation des coûts d'investissement et de fonctionnement à la charge de la commune est en cours de finalisation. Une décision devra être prise début 2021.

Piste cyclo-pédestre

Une piste cyclo-pédestre doit être réalisée en 2021. Elle reliera l'école du Roselin, les quartiers des cités et les nouveaux lotissements : Rosela, Roseraie, Clos Belland, Canadiens, avec le centre bourg historique. Les deux branches se raccorderont au niveau du carrefour des quatre chemins et se relieront à l'entrée de la rue Macé.

Cet itinéraire permettra de se déplacer en mode « doux », à pied ou à vélo, en toute sécurité. La piste sera séparée de la route par une haie et des passages protégés seront aménagés aux croisements avec la voirie routière.

Par ailleurs, des aménagements de sécurité seront réalisés sur la voirie routière et notamment au niveau du carrefour des quatre chemins. Ces aménagements s'inscriront dans le plan cyclable, piloté par la communauté de communes, actuellement en réflexion



Ancienne Ecole Publique

Une réflexion est engagée sur l'avenir de l'ancienne école publique. Celle-ci doit pouvoir offrir de nouveaux services et accueillir des activités destinées aux Urvillaises et Urvillais.

Plusieurs pistes sont à l'étude :

- **Une maison des assistantes maternelles (MAM) dans l'ancien logement**



Ancien logement de l'instituteur accolé à l'ancienne école publique

- **Salles multi activités :**

- ✓ Lieu destiné aux associations.
- ✓ Lieux de rencontre, d'activités (*télétravail, pratique informatique, activités culturelles ou de création*),
- ✓ Bar associatif
- ✓ Marché des produits locaux sur le parvis.
- ✓ Une réflexion doit également être menée sur l'implantation d'une activité commerciale de proximité.



Bâtiment de l'ancienne école

Restauration de l'église :

La réflexion sur la poursuite des travaux de rénovation de l'église sera engagée.

Au niveau extérieur: contrôle de la mise hors d'eau, rénovation des maçonneries.

Au niveau intérieur : fin de remise en état des boiseries, reprises des plâtres, polychromies, vitraux, ...

Un programme pluriannuel d'investissement (PPI) sera établi afin de répartir les travaux à réaliser sur plusieurs années.

Evènements de l'année 2020

■ Commémoration du 23 Aout 2020

Le 23 Août 2020, une cérémonie a eu lieu à la nécropole d'Urville à l'occasion du 76ème anniversaire de la fin de la bataille de Normandie.



Le cimetière polonais situé sur notre commune rappelle une page de notre histoire. 696 soldats polonais ayant participé à la libération de notre région y reposent.

Après une messe célébrée en polonais à la mémoire des morts et une cérémonie militaire, une autre cérémonie a été organisée à la mémoire d'un soldat polonais : le caporal Ryszard Chaniewski, tué le 9 Aout 1944.



En effet sa tombe qui était restée jusqu'alors anonyme a enfin été identifiée.

Grâce aux recherches effectuées, sa tombe porte désormais son nom et la mémoire de ce soldat est honorée.

■ Inauguration de la Mairie rénovée

Le 19 Septembre, a eu lieu l'inauguration de l'achèvement de la rénovation de la mairie en présence de Patrick Morel, le maire et du conseil municipal; de Nathalie Porte, députée; de Sonia de la Provôté, sénatrice, représentée ; de Linda Lahalle, conseillère régionale; de Paul Chandelier, vice-président du département ; de Jacky Lehugeur, président de la communauté de communes ; de Nicole Goubert ancien maire ; des maires des communes voisines et de nombreux habitants d'Urville.

Une première phase, concernant les aménagements intérieurs, avait déjà été réalisée.

La deuxième phase concernait la rénovation extérieure de la façade permettant la mise en valeur de l'édifice, grâce à un travail de reprise de l'ensemble des joints, de remplacement des pierres endommagées. Travaux réalisés par l'entreprise Marais dont le coût s'est élevé à 27 618 €, le département du Calvados ayant apporté une contribution de 6 263 €
Désormais, la Mairie a retrouvé tout son attrait architectural et patrimonial.



A cette occasion, la devise de la république :
« Liberté, Egalité, Fraternité »
a été apposée sur le fronton du bâtiment communal, rappelant ainsi les principes fondateurs de notre démocratie.



Enfin, cette manifestation a permis de rendre hommage à la mémoire de l'activité minière, qui a marqué l'histoire de notre commune durant près d'un siècle.



Pour illustrer cette mémoire, un wagon ayant servi au transport du minerai de fer a été déposé sur la pelouse devant la mairie.

Pour marquer cet évènement et rendre hommage à ceux qui ont contribué à faire vivre cette activité, Roman Woloszyn, dernier mineur habitant notre commune, a dévoilé, lors de cette journée, ce wagon, offert par Jean-Claude Plumail.

▪ Commémoration du 11 Novembre



Cette année la cérémonie du 11 novembre a été menée de manière très restreinte avec Patrick Morel, Michel Lebourgeois, Jean-Claude Laulier, Daniel Huet et Marie-Jo Descourtis. Malgré les circonstances particulières, ce moment fut l'occasion de nommer et d'honorer toutes les personnes qui ont donné leur vie lors des différents conflits, mais aussi lors d'évènements plus récents tels que les attentats.

Animations de fin d'année

▪ Passage du Père Noël

Comme les années précédentes, le Père Noël a effectué le tour du village et les enfants accompagnés de leurs parents ont pu venir, à la salle des fêtes, récupérer leur paquet cadeau de friandises.

Cette année, la commune et le comité des fêtes ont augmenté leur participation financière pour le sachet de friandises.

Plus de 80 enfants sont venus rencontrer le Père Noël à la salle des fêtes. Nous avons tous regretté de ne pouvoir partager un moment de convivialité, autour d'un chocolat ou d'un vin chaud, comme habituellement. Ce sera, nous l'espérons, le cas l'année prochaine.

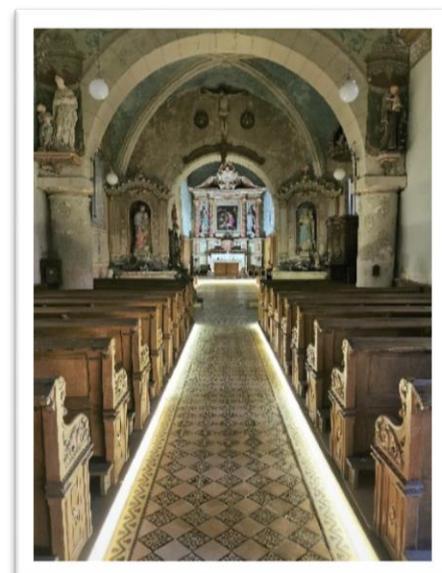


▪ Décorations de Noël :



Les décorations de notre commune, pour les fêtes de Noël, ont de nouveau été assurées par le comité des fêtes. Elles ont permis d'égayer cette fin d'année par la mise en place de sapins et de décorations lumineuses. A cette occasion, nous remercions les habitants qui ont décoré les sapins disposés dans les rues.

Par ailleurs, la mairie a mis en lumière l'extérieur de notre église et l'association pour la rénovation de l'église a disposé un éclairage à l'intérieur de l'édifice, ces deux dispositifs mettant en valeur ses qualités architecturales et patrimoniales.



▪ Colis des anciens

Cette année, nous avons pu maintenir le portage à domicile d'un colis destiné à nos anciens. Celui-ci, confectionné avec des produits locaux, a été distribué conjointement, par des conseillers municipaux et des membres du comité des fêtes. Il a concerné 107 habitants.

Projets des Ecoles

Les deux écoles d'Urville ont chacune mené des actions de solidarité.

La classe de CM1/CM2 de l'Ecole Notre-Dame a remis à la Croix-Rouge, des boîtes pour les sans-abri.

Les élèves et leur enseignante, Mme Flambard, soutenus par les familles ont participé à l'opération : « **Boîte à chaussures** » lancée par la Croix-Rouge.

Chacun y a mis de quoi reconforter les plus démunis : produits d'hygiène, vêtements chauds ou gourmandises... Les enfants ont emballé leur boîte et y ont adjoint une petite carte de Noël.



Mr Gauthier

Ces boîtes ont été remises à Mr Gauthier, président de l'unité locale de la Croix-Rouge de Caen. Ce fut l'occasion pour les élèves d'échanger avec lui et de poser de nombreuses questions sur la mission de la Croix-Rouge et sur les conditions de vie des sans-abris.

L'Ecole du Roselin a mené une action de recyclage et de solidarité.

Une collecte des emballages de viennoiseries et de pains de mie, ainsi que les stylos et feutres usagés, est organisée au sein de l'école. Ces produits sont régulièrement envoyés à la société Terracycle, afin d'être recyclés. Ils permettent ensuite de fabriquer d'autres emballages, ou même du mobilier urbain, comme les bancs qui se trouvent dans la cour de l'école. (Fabriqués à l'entreprise Plaseco, située à Verson, à partir de petites particules de plastique issues du recyclage)



La société Terracycle nous rachète le produit de nos collectes, au kilo. Les sommes ainsi récoltées (environ 750 euros depuis le début de l'opération, il y a 3 ans) sont reversées à l'association Sekoly.

Cette association permet de financer des repas de cantine aux enfants les plus pauvres de l'école de Maevatanana, à Madagascar. (1 € récolté en France, c'est 1 repas complet pour un enfant à la cantine de cette école)

En récoltant au sein de notre école ces types de déchets, nous mettons en avant le recyclage, mais aussi une action de solidarité.

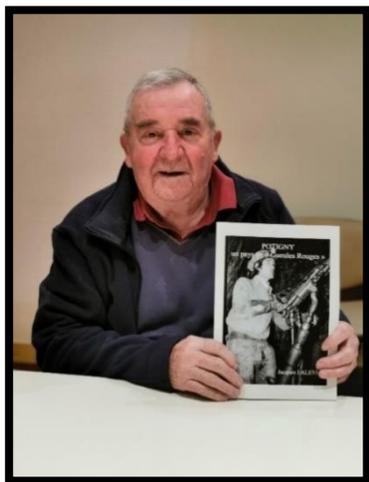
De nombreux établissements scolaires nous font parvenir leurs emballages et stylos, notamment le collège du Cingal, le lycée Jules Verne, l'école de Verson, de Bonnebosq, l'école Bodereau à Falaise.



Roman Woloszyn

Nous avons choisi de présenter dans chaque bulletin municipal un habitant d'Urville.

Aujourd'hui nous donnons la parole à Monsieur Roman Woloszyn, qui a exercé un métier aujourd'hui disparu ; à savoir celui de mineur. A travers son témoignage, revisitons une page de l'histoire de notre village.



En 1987, le jour de mon départ en retraite

« Mes parents étaient d'origine Ukrainienne, plus précisément de la ville de Lwow, qui était rattachée à la Pologne de 1918 à 1939. Cette ville s'appelle aujourd'hui Lviv et est rattachée à l'Ukraine. C'est mon père qui est arrivé le premier en France, en 1928. Il exerçait lui aussi le métier de mineur. Il a d'abord travaillé dans les mines de charbon dans le Nord à Hédricourt, puis à Potigny. Ma mère l'a rejoint ensuite avec mon frère et ma sœur. Moi, je suis né à Potigny en 1939. »

Depuis quand habitez-vous Urville ?

« Nous nous sommes installés à Urville avec mon épouse, en 1986, après avoir vécu précédemment dans les cités de Potigny. »

Comment avez-vous été amené à travailler dans la mine ?

« J'ai choisi le même métier que mon père. »

Combien d'années y avez-vous travaillé et sur quels sites ?

« J'ai commencé mon apprentissage en 1953 à l'école de la mine de Potigny. La formation durait 4 ans. La première année on ne descendait pas dans la mine.

J'ai ensuite travaillé successivement sur différents sites : Soumont-Saint-Quentin, le puits d'Aisy et enfin le Livet.

Je me suis arrêté en 1987. »



Un chargeur de minerai

Quel était votre poste ?

« J'ai d'abord travaillé au « roulage » c'est-à-dire au chargement des wagons à l'aide d'un treuil.

J'ai ensuite travaillé au forage et à l'extraction.

J'ai aussi effectué beaucoup de déplacements dans différentes régions de France. Nous participions à des chantiers qui duraient parfois jusqu'à un an. Il fallait installer des cheminées qui montaient jusqu'à 200 mètres. J'ai aussi travaillé sur des barrages hydro-électriques. »



Une foreuse

Quelles étaient vos conditions de travail ?

« On travaillait 48 heures par semaine sur le rythme des 3/8, le samedi compris. Le travail était très rude. Les outils étaient lourds et le bruit très difficile à supporter. J'en ai d'ailleurs des séquelles au niveau de l'audition. A la fin de ma carrière l'amélioration du matériel qui était plus léger, ainsi que le port du casque ont rendu les conditions de travail plus faciles. »

Quel regard portez-vous sur votre carrière ?

« Bien que les conditions de travail aient été très difficiles, je me suis adapté et habitué. Je n'ai aucun regret d'avoir exercé ce métier. J'ai été heureux dans cette activité. Ce qui était important c'est l'ambiance avec les collègues. Il y avait beaucoup de solidarité. C'était une belle et grande communauté. »

Vie Associative

La vie associative de notre commune a été fortement impactée par la crise sanitaire. De nombreuses manifestations ont dû être annulées: lotos, rallye vélos, vide grenier, repas des anciens. De même, les activités quotidiennes de certaines associations ont été fortement perturbées : club des retrouvailles, l'art de peindre...

Malgré ces contraintes, certaines manifestations ont pu être maintenues, en fin d'année, dont vous avez pu prendre connaissance dans la rubrique : animations de fin d'année.

De même, l'utilisation de la salle des fêtes pour les mariages, anniversaires et autres festivités, n'a pu être autorisée.

Projets d'animation 2021

Les circonstances liées aux conditions sanitaires ne nous ont pas permis de proposer de nouvelles activités sportives ou culturelles comme nous l'envisageons. Plusieurs acteurs culturels, dont certains, habitant Urville, avaient pourtant proposé de mettre à notre service leur talent et leur compétence. Tous ces projets restent à l'étude et pourront éventuellement se concrétiser dès la fin de la crise sanitaire.

Voici les différents projets envisagés:

- **Gymnastique/Yoga**, dans la salle des fêtes, avec un professeur exerçant actuellement à Saint Germain le Vasson.
- **Saison musicale** avec un professeur de musique, habitant la commune
- **Théâtre** avec un professeur de théâtre résidant également dans la commune.
- **Soirées jeux de société**

Liste des Associations Urvillaises

- **Atelier Théâtre :** Contact : Nicolas COMBRUN 06 64 85 55 40
- **Chasse :** Président : Jean Michel LENEVEU 02 31 44 55 30 / Contact : Francis DAUZATS 06 61 59 02 54
- **Comité des Fêtes :** Président : Michel LEGRIGEOIS 02 31 23 21 35
- **Club des Retrouvailles :** Présidente : Béatrice EVANDRE / Contact : Anne Marie LEBOURGEOIS 02 31 23 80 71
- **Comité de jumelage du Cingal :** Présidente : Anne Marie BRETEAU / Contact : Marielle DAUZATS 06 19 91 01 25
- **Pêche :** Président : André PIATAKOFF / Contact : Catherine QUERTINMONT 02 31 23 82 44
- **Peinture :** Présidente : Béatrice EVANDRE 07 62 86 42 42
- **Restauration de l'église :** Président : Gilbert CABIOC'H 07 82 80 01 40

Informations Pratiques

MAIRIE

Accueil du public

- **10h-12h** lundi, mardi, mercredi, vendredi

- **16h-18h** lundi, jeudi

Tél : **02 31 23 54 08**

Ou **09 63 51 06 29**

Email : mairie.urville1@wanadoo.fr

<https://urville-cingal.suisse-normande.com>.

LOCATION SALLE

Pour tout renseignement, contacter la mairie.

Tarifs week-end :

Habitants : 250€ + fonctionnement

Extérieurs : 530€ + fonctionnement

REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

(Salle des fêtes)

Mardi 9 Février à 20h00

Mardi 9 Mars à 20h00

Mardi 6 avril à 20h00

Mardi 4 Mai à 20h00

Mardi 1^{er} Juin à 20h00

ETAT CIVIL

NAISSANCES :

- 31/12/2019 : Léandre SOCHON
- 11/04/2020 : Inès PAVEE
- 01/05/2020 : Clémence BOURILLON
- 02/06/2020 : Sohann MOISSON
- 22/06/2020 : Zach VOIVENEL
- 02/07/2020 : Maëli DELAUNAY PENNETIER
- 23/07/2020 : Marius GOUFFIER
- 26/08/2020 : Louna HIRECHE
- 14/09/2020 : Timaë BARON
- 26/09/2020 : Iris MASSON
- 11/10/2020 : Abbygaël DECAN
- 08/12/2020 : Ali SAM
- 20/12/2020 : Malo HAMEL
- 21/12/2020 : Lilou LALOI

MARIAGES:

- 8/08/2020:
Romain HUET et Dorothée LEMOIGNE
- 3/10/2020:
Quentin ZELLER et Fiona FOSSE
- 26/12/2020 :
Stéphane CINGAL et Emilie PINDY

DECES:

- 2/01/2020 : Mr Daniel MARIE

ACTION SOCIALE:

CCAS: Centre communal d'Action Sociale

Mairie d'Urville

4 rue de Barbéry

02 31 23 54 08

CLIC : Centre Local d'Information et de Coordination à destination des séniors

Mairie de Bretteville sur Laize

Place de la mairie

02 31 23 50 02

ADMR : Aide à Domicile en Milieu Rural

4 rue de Paixhans

Bretteville sur Laize

02 31 26 50 19

Point Info 14 :

Mairie de Bretteville sur Laize

Place de la mairie

02 31 23 49 47



RECENSEMENT:

Dès **16 ans** le recensement est obligatoire pour tout jeune Français. Cette démarche est indispensable. Elle est le préalable à la journée défense et citoyenneté et elle permet d'obtenir l'attestation de recensement nécessaire pour passer le baccalauréat, le permis de conduire ou d'autres examens et concours publics. Elle permet également d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales.

Démarches :

Le jeune doit se faire recenser dans **les trois mois qui suivent son 16^{ème} anniversaire.**

Lors de son recensement, le jeune doit fournir :

- ✓ Une pièce d'identité
- ✓ Son livret de famille
- ✓ Un justificatif de domicile.